

BC saisie par : GIROUX	le 25.01.2022	Validé par: BANNAI	le 26.01.2022
Interlocuteur : Chargé de secteur GIROUX CATHERINE	EMS JUEN 720 RTE de ST Quentin 38210 TULLINS		
Centre : CS204 Chargé secteur TER02 04	Tél: 0979104314 Fax: 0476077113		

Client:
Contrat:
ESI: 0064-01-03 ECHIROLLES VILLAGE ILM ALLEE
VILLAGE ILM - BAT M 10 LOGTS 5 RUE Alphonse Loubat
Destination: HABITATION Date fin constr.: 01.04.1979 Date entrée patrim.: 01.04.1979

OBJET DE LA COMMANDE: Vandalisme / fixation echelle/ 5 Loubat / ILM 25.01.2022
Date de début d'exécution: 26.01.2022 Fin d'exécution: 05.02.2022
Veuillez "renforcer" le support resté sur place de l'échelle pompier avec cadenas pompier Les chevilles se sont désolidarisées du mur . merci

Prestations/articles	PU HT (EUR)	Quantité	Prix HT	TVA (%)
NVAND30000-Travaux de remise en état suite vandalisme	1,09	59,00	64,31	10,00

Montant HT	Total remises HT	Total HT	Total TVA	TOTAL TTC (EUR)
64,31	0,00	64,31	6,43	70,74

Opération:	S. analytique: Travaux parties communes
-------------------	------------------------------------------------

Retour du BC à l'agence dans les 48h suivant travaux avec zones ci-dessous renseignées (QUITUS)

Date de fin de travaux	Travaux conforme au BC	OUI	NON
-------------------------------	-------------------------------	------------	------------

Observations:	
Signature du locataire	Signature de l'entreprise

En acceptant l'exécution de la présente commande, l'entreprise est réputée avoir pris connaissance et s'oblige à appliquer les dispositions de Plan de Prévention et du DT Amiante consultable et téléchargeable sur le site internet de la SDH www.sdh.fr

FACTURES: Règlement: 30 jours fin de mois

La facture sera rejetée si elle ne comporte pas le double du bon de commande. Les prix devront être détaillés en "Fournitures" et "Main d'oeuvre". Les libellés "Travaux forfaitaires" ou "Conformes au devis" ne seront pas acceptés

Les travaux devront être réalisés dans les règles de l'art